

## POINT FOURRAGES

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

19/08/2020

N°31

### Prairies

A cause des sécheresses à répétition et du surpâturage qu'elles engendrent, certaines prairies permanentes et temporaires se sont fortement dégradées. Il sera nécessaire de corriger les effets par **un entretien** afin d'obtenir au printemps suivant, **une herbe de qualité** et par la même, préserver la **pérennité du couvert**.

Une flore dégradée présente toujours une composition déséquilibrée avec un pourcentage excessif de plantes insuffisamment productives ou indésirables.

### Améliorer ou rénover sa prairie permanente : tout sera fonction de la qualité de la flore

Adventices : - Dicotylées indésirables (renoncules, rumex, orties, chardons, mouron, pissenlits...) - Mousses	Bonnes graminées (RGA, fléole, dactyle, fétuque des prés, fétuque élevée) et légumineuses (trèfle blanc, trèfle violet)		
	< 30%	30 à 70 %	> 70 %
Moins de 15% (< 5 adventices/m <sup>2</sup> )	(c) Désherbage +	(a) exploitation + fertilisation	Bonne prairie
De 15 à 30 % (5 à 10 adventices/m <sup>2</sup> )	Re semis +	(b) Désherbage sélectif +	Bonne prairie Désherbage sélectif
> 30 % (>10 adventices/m <sup>2</sup> )	Exploitation- fertilisation	Sur semis + Exploitation/fertilisation	éventuel + sur semis

Prairies en état (a) moyen (b) médiocre (c) très dégradé

(d'après Leconte et al. 1994, Gilibert et Mathieu, 1998)

### Le sursemis, une technique qui demande une certaine technicité

Même si elle reste aléatoire, la technique du sursemis peut permettre de rénover à moindre coût des prairies dégradées mais également de pérenniser des prairies temporaires.

C'est une technique simple à mettre en œuvre car elle ne nécessite pas de travail du sol au préalable mais dépendante de plusieurs facteurs parmi lesquels **la mise en contact des graines avec le sol**, la maîtrise de **la compétition entre les espèces** semées et le couvert existant et bien entendu **les conditions météorologiques** (températures, humidité et luminosité).

## Quels sont les points clés à respecter pour réussir un sursemis ?

### Le couvert doit comporter au minimum 10% de sol nu:

S'il n'y a pas suffisamment d'espaces libres, il est possible de les créer, par exemple en passant l'herse étrille qui, en plus d'agrandir les espaces vides détruira certaines espèces indésirables (mouron, mousses,...) et surtout générera de la **terre fine**, indispensable à l'implantation des semences.



Prairie permanente dont la flore est dégradée avec présence de nombreuses espèces indésirables. L'absence de sol nu compromet la réussite d'un sursemis. Dans cette situation on privilégiera une destruction totale du couvert avant de réimplanter une prairie(photo CA58)

### La végétation en place doit être la plus rase possible :

Le choix d'**espèces** à semer doit se porter sur des plantes **agressives et rapides à s'installer** (ray grass anglais et trèfle blanc par exemple) pour ne pas se faire dépasser par la végétation en place. Les doses à utiliser en sursemis sont les mêmes qu'un semis lors d'une rénovation totale.

### Le semis doit se faire dans le premier centimètre, dans de la terre fine :

Il est primordial de **tasser aussitôt** pour favoriser le contact sol-graine. Le semis peut se faire avec tout type de matériel (semis à la volée en solo ou combiné à une herse étrille, semoir à disques ou à dents, semoir classique avec bottes relevées).

### Aucun apport d'azote ne doit être réalisé :

Limitier au maximum le développement du couvert en place qui risque d'étouffer les plantules. Il faut veiller à **maintenir le couvert existant le plus ras possible**, par exemple en le faisant pâturer (les animaux joueront également un rôle important en tassant) **jusqu'à l'apparition des plantules** (à ce moment, retirer les animaux de la parcelle pour éviter qu'ils ne détruisent les jeunes plantules en les broutant).



Sursemis ou ressemis, si les conditions météorologiques ne sont pas favorables, il convient d'attendre plutôt que de vouloir semer coûte que coûte. Il est possible d'implanter les prairies en début d'automne sous couvert d'une association céréales-protéagineux qui sera ensilée ou enrubannée au printemps. L'avantage de cette pratique est la fourniture d'un volume de fourrage plus conséquent au printemps 2021 et une prairie plus propre.

 **Les conseillers élevage**  
03 86 93 40 60  
elevage@nievre.chambagri.fr

RÉGION  
**BOURCOGNE**  
FRANCHE  
COMTE



Avec le soutien financier